

Le 3 novembre 2009

**Monsieur l'Ambassadeur
République Islamique d'Iran
4 Avenue d'Iéna
75116 PARIS**

Monsieur l'Ambassadeur,

L'Union syndicale Solidaires a été informée de l'arrestation, de l'incarcération et de la condamnation à des peines des prison et des amendes de plusieurs militants et responsables du « **Syndicat des travailleurs de la sucrerie Haft Tape** », notamment Ali Nejati, Jalil Ahmadi, Feridoun Nikoufard, Ghorban, Mohamad Alipour Mehr.

Cette répression vise à empêcher l'expression et la constitution de syndicats de travailleurs indépendants ayant pour objectif la défense des salariés dans votre pays.

L'Union syndicale Solidaires proteste fermement contre cette répression envers ce syndicat et ses militants.

L'Union syndicale Solidaires demande aux plus hautes autorités de la République Islamique d'Iran de faire respecter les droits fondamentaux des travailleurs, en particulier le droit de se syndiquer librement et de faire grève.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, à ma parfaite considération.

Annick Coupé
Déléguée générale

